



Chargé(e) d'études milieux aquatiques et zones humides

1. PRESENTATION DE L'EMPLOYEUR ET DE L'ENVIRONNEMENT DU POSTE

Créé suite aux inondations de la Somme de 2001, le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme dénommé « AMEVA » a pour objet d'impulser, de faciliter et de concourir à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, la préservation et la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations. Il veille à la cohérence des projets et des démarches engagés sur son périmètre dans les principes de solidarité de bassin (plateau-vallée, amont-aval, urbain-rural, terre-mer).

Reconnu en 2013 en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB), l'EPTB Somme - AMEVA compte parmi ses membres 20 EPCI, 12 Syndicats Intercommunaux, 15 Associations Syndicales ainsi que les conseils départementaux de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. Son périmètre s'étend sur l'intégralité du bassin versant de la Somme, élargi aux territoires des Bas Champs et du Marquenterre.

Au-delà de la prévention et de la lutte contre les inondations, les compétences et missions de l'AMEVA concernent plus largement la gestion globale et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques : élaboration et mise en œuvre des SAGE du territoire, assistances techniques auprès de ses membres dans les domaines de l'assainissement, de l'eau potable, de la restauration de cours d'eau et de zones humides, animation de sites Natura 2000 sur près de 6000 ha, portage d'études et de stratégies à l'échelle du bassin,...

Depuis 2006, l'AMEVA a développé son expérience et savoir-faire dans le domaine de la restauration et la préservation des milieux aquatiques et zones humides associées, pendant indissociable de la prévention du risque inondation. Renforcée avec la mise en place de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI), l'offre de service de l'EPTB permet d'accompagner ses membres de la conception des projets (études de programmation de travaux, montage de dossiers réglementaires,...) à leur phase de mise en œuvre (missions d'assistance technique, délégation / transfert de maîtrise d'ouvrage,...) en passant par l'évaluation et le suivi des interventions (développement d'indicateurs spécifiques, réseau de stations de suivi,...)

Ces missions sont pour la plupart conduites en régie au sein du pôle GeMAPI de l'EPTB et plus particulièrement par deux services étroitement liés : le service « études programmation » et la cellule d'« assistance technique milieux aquatiques ».

2. DESCRIPTION DU POSTE A POURVOIR

2.1. Missions et activités

Le poste à pourvoir est intégré dans le service « études de programmation » de l'AMEVA. Sous l'autorité du responsable de service, les missions du chargé(e) d'études intéressent quatre thématiques principales :

- La réalisation en régie des études opérationnelles de travaux en matière de restauration, d'aménagement et d'entretien de cours d'eau et de zones humides.
- La réalisation en régie des dossiers réglementaires associés (procédures de déclaration d'intérêt Général (DIG), déclaration loi sur l'eau, autorisation environnementale,...).

1/2

- La participation à l'élaboration et au développement du projet de service.
- L'évaluation des opérations mise en œuvre en appui de la cellule d'assistance technique milieux aquatiques.

Pour y répondre, le chargé(e) d'études assurera l'exécution des activités et tâches suivantes :

- Planifier les projets, fixer les objectifs et définir les moyens en appui du responsable du service.
- Rédiger les cahiers des charges, dimensionner les projets, fournir les pièces techniques nécessaires à la passation et au suivi des conventions et contrats d'études.
- Réaliser des études de programmation de travaux et élaborer les dossiers réglementaires associés : diagnostic et expertises de terrain, définition des interventions, cartographie, chiffrage financier, montage des dossiers DIG, Loi sur l'Eau, études d'incidences et séquences Eviter, Réduire, Compenser (ERC),...
- Animer les comités de pilotage des projets.
- Appuyer en fonction des besoins la cellule d'assistance technique milieux aquatiques pour la définition ou la mise en œuvre d'indicateurs d'évaluation des travaux.

2.2. Conditions d'accès et cadre statutaire

Le poste est ouvert **aux titulaires** de la fonction publique territoriale (cadre A ou B confirmé) et **non titulaires** (régime contractuel de la fonction publique).

2.3. Résidence administrative du poste et déplacements

Le poste est situé au siège de l'EPTB Somme - AMEVA, sis 32, route d'Amiens 80 480 DURY.
Déplacements fréquents sur le périmètre de l'EPTB Somme avec véhicule de service.

3. QUALIFICATIONS REQUISES

- ✓ Niveau BAC +5 en environnement.
- ✓ Spécialisation et expériences en matière d'expertise et de gestion des milieux aquatiques et zones humides associées.
- ✓ Maîtrise de la réglementation sur l'Eau et les Milieux Aquatiques.
- ✓ Maîtrise des logiciels de SIG (QGIS ou MapInfo) et bureautique (Word, Excel, PowerPoint,...).
- ✓ Très bonnes capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
- ✓ Titulaire du permis B.

*Les candidatures (Lettre de motivation et CV) sont à adresser **avant le 15 décembre à 16h** à :*

Monsieur le Président de l'EPTB Somme - AMEVA

EPTB Somme - Ameva

32, route d'Amiens

80480 DURY

Tel. : 03.22.33.09.97

eptbsomme@ameva.org